

Demande de Prix n°2025-002/ALT/QU/DGFCCP/DCP du 26/05/2025

Financement : *Budget de l'Assemblée législative de transition, Exercice 2025*

Objet : Acquisition de matériel radio et de télé au profit de l'Assemblée législative de transition

DPRIX No : 2025-002 /ALT/QU/DGFCCP/DCP du 08/05/2025

Lot unique : montant prévisionnel cent millions (100 000 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'Assemblée législative de transition, Exercice 2025.

- 1) L'Assemblée législative de transition (ALT) lance une demande de prix pour l'acquisition de matériel radio et de télé au profit de l'Assemblée législative de transition. Les travaux seront financés sur le budget de l'ALT, Exercice 2025.
- 2) La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en un (01) lot unique.
- 3) Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.
- 4) Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction de la commande publique sis au 2^{ème} étage (**Porte 2**) du bâtiment abritant la questure de l'Assemblée législative de transition au **649, 661, rue du Conseil nationale de la transition-Arrondissement n°2**.
- 5) Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la commande publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent milles (100 000) FCFA** pour le lot auprès du service des recettes de la **Direction de la Comptabilité et de la Trésorerie (DCT)** de l'Assemblée législative de transition. La méthode de paiement sera en espèce.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6) Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission**

d'un montant de **un millions (1000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction de la Commande publique sis au 2^{ème} étage (**Porte 217**) du bâtiment abritant la questure de l'Assemblée législative de transition au 649, 661, rue du Conseil nationale de la transition-Arrondissement n°2 - 01 BP 6482 Ouagadougou 01, téléphone : (00226) 25 49 19 32 / 00 au plus tard le ...**17...JUN.2025** à **09 heures 00 mn TU** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7) Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date de remise des offres.



Ouagadougou, le 28 MAI 2025

La Personne Responsable de la
Commande Publique

Hervé YAOGO

A circular stamp with the text "Le Directeur Général des Finances, de la Comptabilité et de la Commande Publique" in the center and "BURKINA FASO" around the bottom edge.